



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 34874

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'organisation de la lutte contre l'hépatite C. Un plan national a, en effet, été lancé en janvier dernier. L'efficacité du dépistage et de la prévention de cette maladie exige une information des citoyens qui semble inégalement réalisée sur le territoire national. Or, si l'on estime à 550 000 le nombre de personnes porteuses du virus de l'hépatite C, diverses études indiquent que moins de la moitié d'entre elles sont informées de leur contamination. En conséquence elle lui demande quelles dispositions elle envisage pour améliorer l'information sur cette pathologie et l'organisation du dépistage et des soins.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34874

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5473